

Juillet 2001

Québec, le 3 juillet 2001

Monsieur Robert Ducharme
Directeur des études
Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de la composante de la formation générale dans les programmes d'études offerts au Centre collégial de Mont-Laurier, Cégep de Saint-Jérôme

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le document intitulé «*Suivi de l'évaluation de la formation générale Centre collégial de Mont-Laurier*» que vous lui avez transmis le 15 mars 2001.

Le suivi met en évidence les actions entreprises par le Centre pour se conformer aux trois recommandations de la Commission en ce qui concerne le rapport d'évaluation de la composante de la formation générale dans les programmes d'études. Le Centre annonce qu'une directive a été envoyée aux enseignants et que de nouveaux plans de cours en Anglais propre seront mis en application dès l'automne 2001. Le Centre a aussi confirmé qu'il en fera parvenir une copie à la Commission dès que possible. De plus, la Commission a examiné les trois plans cadres de cours en Éducation physique déposés par le Centre et considère que les changements apportés notamment en ce qui concerne la reformulation des objectifs et des standards, des évaluations et des critères de correction rendent ces cours conformes aux devis ministériels et à la deuxième recommandation contenue dans le rapport d'évaluation. Enfin, la Commission accueille avec intérêt la mise en place par le Centre, d'un comité de la formation générale qui a entre autres comme mandat d'assurer le suivi de l'évaluation de la composante de la formation

générale, de se prononcer sur les plans cadres de cours en portant une attention particulière à l'équivalence et à l'équité des évaluations dans le respect de la PIEA. Par conséquent, la Commission considère que le Collège a pris des actions adéquates pour réaliser la troisième recommandation présentée dans le rapport d'évaluation.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Centre collégial de Mont-Laurier (Cégep de Saint-Jérôme) a pris des mesures pertinentes pour améliorer la mise en œuvre de la composante de la formation générale et attend avec intérêt les nouveaux plans de cours de la discipline Anglais propre. La Commission souligne de façon particulière en terminant, l'engagement manifesté par le personnel enseignant et la direction du Collège pour assurer le suivi de l'évaluation.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer